

L'ÉCOLE À LIGNIÈRES DANS LES ANNÉES 30

Par André ROBERT

En 1931, je suis rentré à l'école publique de Lignièrès, route de Carrouges ; j'avais cinq ans.

La classe des « petits » se trouvait au premier étage. Ce sont les « sous-maîtres », Monsieur MAILLARD pour commencer puis, plus tard, Monsieur PAVET, qui m'ont appris à lire et à écrire, au moins les premiers rudiments.

Pour me rendre à l'école, c'était souvent Jules TRÉTON, de La Haie-au-Roi, qui, en passant par La Cornière, venait me chercher la matin pour m'accompagner ; il était dans la classe des « grands ».

Afin d'apprendre à lire, ce n'était pas comme maintenant : on commençait par les lettres de l'alphabet en prononçant A – Be – Ce – De – E –Fe ... puis, plus tard, A – B – C – D – E – F...

Au rez-de-chaussée, c'était la classe des « grands » ayant pour maître Monsieur FREIGNEAU qui habitait, avec sa femme, le logement de fonction situé dans l'aile droite du bâtiment.

On entrait dans la cour par un petit portillon à l'extrémité gauche par rapport à la route, juste à côté du préau. Une grille métallique à deux battants, localisée plus loin, n'était ouverte que pour le passage des tombereaux qui transportaient le bois nécessaire au chauffage des classes et du logement.

Des lavabos en fer galvanisé se trouvaient derrière l'école, à l'extérieur ; ils étaient alimentés par une pompe.

Le matin, il y avait « revue des mains », lorsque nous étions en rang en attendant la rentrée en classe : celui qui avait les mains sales était prié d'aller se les laver !

Au cours de ma première année passée à l'école, je n'ai pas souvenir de punitions mais, plus tard, quand nous étions dissipés ou que nous avions fait notre travail en dépit du bon sens, c'était le bonnet d'âne qui nous attendait. Mais s'il n'y avait eu que cela ! En effet, le maître nous conduisait, coiffés du fameux bonnet, jusqu'au portillon au bord de la route. En ces temps-là, les gens qui passaient étaient nombreux et nous demandaient « quèque tu fais-là, mon p'tit gars ? ». On était honteux... et on faisait attention par la suite !

Il arrivait aussi que le sous-maître nous emmenait – comme punition – au rez-de-chaussée dans la classe de Monsieur FREIGNEAU. Moi, cela me plaisait assez quand il faisait son cours d'histoire car il avait une façon incomparable de la raconter.

A l'époque, l'école publique des filles se trouvait près de la chapelle. Les élèves n'étaient guère que cinq ou six.

En 1934 ou 1935, à l'arrivée de Monsieur et Madame ROYER, les classes de la route de Carrouges vont migrer vers cette école (et les filles feront le trajet inverse). La mixité sera pour beaucoup plus tard...

Près de la chapelle, Monsieur ROYER s'occupait de la grande classe et sa femme de la petite.

Les locaux étaient plus spacieux et la cour – où se trouvaient deux pommiers – était vaste, le préau plus grand et mieux aménagé avec des barres et des porte-manteaux où l'on pendait nos capuchons et nos musettes.

Pour les repas de midi, les écoliers qui habitaient dans des villages lointains amenaient leur gamelle qui restait dans leur musette sous le préau ; pour les réchauffer, on les plaçait sur le poêle. Ceux qui n'apportaient rien allaient à la boulangerie acheter une part de « pain de couplé » (petit pain carré divisé en quatre parts que l'on peut fractionner) puis à l'épicerie pour une barre de chocolat. Et voilà pour le repas de midi car, en ce temps-là, il n'y avait pas de cantine et on mangeait dans la classe !

Comment se déroulaient les journées à l'école ?

Le matin : cours de morale, récitation des leçons apprises la veille au soir à la maison, calcul mental, arithmétique, récitation, histoire – avec les dates qu’il fallait savoir par cœur – géographie avec les canaux, les voies de chemin de fer ... sans oublier les tables d’addition et de multiplication.

L’après-midi : lecture dans le livre « Bouillot », dictée, grammaire, rédaction et deux fois par semaine, gymnastique ou chant accompagné au piston par Monsieur ROYER. Les grands avaient droit à une initiation au football au cours de la récréation de l’après-midi.

Le chauffage de la classe était assuré par un poêle rond assez haut dans lequel on mettait le bois par le dessus. Il se trouvait près de l’entrée et, comme le conduit de cheminée était à l’autre bout, le tuyau traversait toute la salle en suivant l’allée centrale ; il était suspendu au plafond par des fils de fer. Quand le bois n’était pas assez sec, une condensation se produisait dans le tuyau et des gouttes d’un liquide noirâtre apparaissaient aux raccords et tombaient sur le parquet. On mettait une boîte de conserve retenue par un fil de fer à chaque jonction. C’était simple mais ne permettait pas de maîtriser les débordements !

En hiver, l’heure légale était l’heure solaire, l’« ancienne heure » comme on disait alors (l’heure nouvelle était l’heure d’été).

Aussi, à trois heures et demie, le maître disait aux écoliers qui habitaient loin, comme à La Tripelière, La Trévannière, ou Le Petit Etinoux, de ranger cahiers et livres, de prendre l’indication des leçons et de rentrer chez eux. S’ils n’étaient partis qu’à quatre heures, ils seraient arrivés chez eux à la nuit.

Il faut dire qu’ils faisaient la route à pied et en sabots pour ceux dont les parents n’avaient pas les moyens d’acheter des chaussures.

L’écriture était faite à l’aide d’un porte-plume que l’on trempait dans l’encrier. Gare à ceux qui écrivaient en « pattes de mouche » ou ne respectaient pas les pleins et les déliés.

On ne pouvait transcrire les opérations sur le cahier de devoirs qu’après les avoir faites – et avec justesse – sur l’ardoise.

Celle-ci était bien en ... ardoise, entourée d’un cadre en bois ; elle avait un côté uni et l’autre quadrillé en carrés. On écrivait avec un crayon également en ardoise et on effaçait à l’aide d’un chiffon humide, et pour certains une petite éponge qui, elle, ne figurait pas dans les fournitures obligatoires.

Nous avions chacun un cahier de devoirs, un de brouillon, un pour le dessin, un porte-plume avec plume, un crayon à papier, un porte-crayon à ardoise et son crayon ainsi qu’un double-décimètre fournis par l’école.

L’instituteur préparait l’encre : c’était une poudre versée dans une bouteille d’un litre qu’il remplissait d’eau puis agitait. Le haut du goulot était muni d’un bec verseur du genre de ceux utilisés dans les débits de boissons pour servir l’alcool. Ainsi, on ne risquait pas d’éclaboussures.

Dans la petite classe, les pupitres étaient à deux places : bancs et pupitres étaient assemblés ensemble. Un encrier en plomb avec un couvercle à rabat se trouvait encastré dans le haut du bois face à chaque écolier. Sur beaucoup, le couvercle avait disparu, sans doute cassé.

En classe des « grands », bancs et pupitres étaient beaucoup plus longs et pouvaient recevoir cinq élèves assis côte à côte. Des logements sous la table à écriture fixe permettaient d’y placer livres et cahiers (alors que dans l’autre classe, les pupitres pouvaient être soulevés). Le bureau du maître était monté sur une élévation du genre caisse à l’envers, ce qui lui permettait de dominer la classe. Sur le mur était accroché un grand tableau noir qui servait à inscrire les leçons à apprendre à la maison et les modèles d’écritures à recopier sur les cahiers de devoirs. Nous étions souvent appelés « au tableau » pour des opérations, des textes à fautes à corriger...

On trouvait également au mur des cartes de chemin de fer, des voies navigables, des provinces et de certaines des cinq parties du monde.

La façade de l’école étant dans la cour, l’entrée à la mairie se faisait face à la route. On y accédait par un escalier dont les marches en granite, au nombre de six – peut-être sept –, se terminaient par un petit perron et une porte.

Les marches étaient nombreuses en raison du dénivelé entre la façade et l'arrière du bâtiment.

La classe communiquait avec la mairie par une porte. Il y avait également une jonction entre la mairie et le logement de fonction des instituteurs. Monsieur BOYER assurait aussi la charge de secrétaire de mairie.

C'étaient les écoliers qui entretenaient les pupitres ; de temps à autre, ils « encaustiquaient » la table d'écriture par un procédé peu coûteux qui consistait à frotter une bougie sur le bois puis à faire briller à l'aide d'un chiffon de laine passé avec énergie.

Tous les soirs, il fallait balayer la classe. Une équipe était désignée et chacun y passait à son tour. Pour éviter trop de poussière, on humidifiait le sol en parquet à l'aide d'un petit arrosoir constitué d'un entonnoir roulé rehaussé d'un cylindre dont la pointe ouverte laissait passer un filet d'eau, le tout surmonté d'une anse à cerceau.

Pour la corvée de nettoyage des cabinets – rudimentaires –, les punis étaient mis à contribution. Et comme cela n'avait rien d'agréable, chaque élève en tirait la leçon ! ou non.

Parfois, pendant les heures de classe, le maître s'absentait par nécessité car des personnes ayant des papiers importants à remplir ne pouvaient attendre... et il les accueillait.

On dit souvent « quand le chat est sorti, les souris dansent ». Cela était bien vérifié en classe car le chahut débutait et ne se terminait qu'avec le retour du maître. Commençaient alors les réprimandes...

Pendant les récréations, les jeux étaient divers : le loup, le drapeau, la barre, « saute-mouton », avec des variantes pour les plus sportifs. Pour d'autres, c'étaient la toupie et les billes « canettes », sous le préau le plus souvent.

Le principal jeu de toupie se nommait « se sauver la vie ». Il fallait être au moins quatre ; celui qui commençait enroulait une cordelette autour de sa toupie en conservant la longueur qui convenait pour la tenir à la main puis, d'un geste énergique, il la lançait vers le sol. Ainsi libérée, elle atteignait une grande vitesse de rotation et paraissait immobile (on disait « elle s'endort »). Après un moment, elle commençait à vaciller et un autre joueur qui avait préparé son matériel lançait à son tour et ainsi de suite chacun prenait la relève. Il fallait toujours qu'il y ait une toupie qui tourne, d'où le nom du jeu.

Celui qui ne parvenait pas à lancer la toupie à temps était éliminé. La partie recommençait alors à trois. Le gagnant était celui qui demeurait le dernier avec une toupie tournante : il ne restait personne pour lui « sauver la vie ».

Il y avait aussi les fanatiques des billes « canettes » avec les spécialistes du « triangle » : on dessinait sur le sol une telle figure d'une vingtaine de centimètres de côté, puis on traçait une ligne à environ 2,5 mètres. Il fallait trois joueurs qui déposaient chacun une bille à un angle du triangle (« la mise »). On tirait au sort l'ordre pour jouer.

Le premier prenait sa « zigueuse » – sa bille favorite –, gagnait la ligne, se mettait à genoux, « ziguaît » en tentant de se placer le plus près possible des billes du triangle (l'index et le majeur, pliés, étaient retenus par le pouce et mis en tension : le doigt libéré ensuite frappait la bille qui se trouvait propulsée vers celles du triangle).

Le second jouait alors en se plaçant plus près du triangle – chacun avait sa stratégie... lorsque l'un réussissait à sortir une bille du triangle, il rejouait, sortait une deuxième bille, rejouait encore, puis la troisième. Toutes les combinaisons sont possibles. Celui qui n'avait rien gagné avait perdu sa bille et le meilleur avait accru son patrimoine d'autant.

Les parties ne duraient pas très longtemps, surtout s'il s'agissait de spécialistes. A Lignières, c'était Maurice, le roi du « ziguage » : quand son tour arrivait, il gagnait la ligne, se mettait à genoux, penchait la tête au ras du sol, fermait un œil, puis alignait sa « zigueuse » et tirait. Presque toujours, une bille sortait du triangle ; il rejouait la deuxième, puis la troisième... et la partie finissait : il avait gagné deux billes et récupéré sa mise pour la partie suivante.

On l'appelait « le capitaliste des canettes » car il en possédait plus de 600 !

Comme les perdants avaient rapidement épuisé leurs réserves, il leur fallait, le soir, attendre – au moins essayer – les parents pour qu'ils « lâchent » une pièce de « cinq sous » (25 centimes de franc 1930) afin d'aller acheter un petit sac de billes chez Monsieur GAUTHIER qui tenait l'une des épiceries et vendait aussi des pétards, des amorces et des bouchons pour pistolets d'enfants.

Certains jeux, auparavant tolérés, étaient à l'époque interdits à cause des risques d'accidents. Il en était ainsi pour le bouc, l'autogyre et le pistolet à bouchon.

Le bouc était une toupie étroite qu'on lançait avec un fouet et qui, projetée, aurait pu blesser un écolier.

L'autogyre : sur le bout d'un manche d'une vingtaine de centimètres et de 2,5 cm de diamètre était enfoncé un axe – presque toujours un clou sans tête – sur lequel on positionnait une bobine en bois du genre de celles des couturières. Sur une extrémité étaient enfoncées face à face, à deux centimètres de l'axe, deux petites pointes sans tête, légèrement saillantes, sur lesquelles on montait une hélice en bois à deux pôles percée de deux trous correspondant aux saillies.

Pour la mise en marche, on prenait le manche dans une main, on engageait la bobine dans l'axe, les jointes en dessus puis on enroulait une cordelette dans le creux de la bobine – impérativement dans le sens des aiguilles d'une montre – en conservant en main la longueur nécessaire pour tirer. L'hélice posée, la main, levée, tirait d'un coup sec. La grande vitesse de rotation de la bobine faisait se libérer l'hélice qui montait à cinq ou six mètres de haut et atterrissait à une distance pouvant atteindre cinquante mètres, voire plus si l'on profitait du sens du vent.

[Un lecteur atteste des grandes performances de l'autogyre que l'auteur sait encore parfaitement fabriquer. Un bel objet, agréable à utiliser].

Ce jeu était interdit car l'opérateur pouvait être blessé avec le vent de face ou s'il enroulait la cordelette à l'envers et prenait alors l'hélice dans la figure...

Notre Maurice habitait La Tripelière. Quand arrivait le mois de mars, les fraises sauvages proliféraient sur les talus des haies. Il avait sur le dos sa musette qui contenait son repas de midi et sa bouteille de cidre. Dès qu'il voyait des fraises, il les cueillait et les mettait dans le cidre. Arrivé à l'école, il pendait sa musette sous le préau.

Jean LAGRUE et moi-même avons remarqué cette « bouteille aux fraises » dont le contenu devait être rudement bon ! Un jour, nous n'avons pas résisté à la tentation et avons d'abord goûté puis bu le contenu de la bouteille pendant que son propriétaire faisait sa partie de « canettes ».

On ne peut pas dire que c'était bon ! Rapidement, nous fûmes pris d'une envie de vomir et nous vomîmes. Pensez-donc : absorber du cidre à notre jeune âge et quand le petit déjeuner est déjà loin !

L'affaire ne s'arrêta pas là : quelle était la cause de ces deux vomissements ? Cela serait sans doute passé pour un seul mais deux ; et pourquoi cette bouteille vide ?

Le verdict tomba : une demi-heure de retenue pendant deux jours après l'école. Mais après les remontrances appropriées à la situation, Monsieur ROYER, considérant sans doute que les vomissements suffisaient comme punition, ne nous retint pas.

Quand nous sommes rentrés à la maison nous ne nous sommes pas vantés de nos exploits.

Septembre 1939 : c'est la mobilisation générale suite à la déclaration de guerre ; Monsieur ROYER étant mobilisé, la classe des grands est attribuée à son épouse et, en conséquence, celle des petits dont elle était responsable devait avoir un autre enseignant. C'est Monsieur ROYER père, instituteur à la retraite, qui fut nommé, les événements lui ayant fait reprendre du service.

Le travail à l'école avait peu changé, à part la gymnastique qui avait disparu. Quant aux chants, ils étaient patriotiques avec « La Marseillaise » et « Le chant du départ » et sans accompagnement du piston !

Mars 1940 : après la classe, des volontaires dont je faisais partie, allaient avec une voiture à bras récupérer de la ferraille dans les dépôts d'ordures. Celui de Buard était particulièrement bien garni. Nous allions aussi sur la route de Joué-du-Bois face à La Haie-au-Roi.

C'était pour « forger l'acier victorieux » ainsi que cela était inscrit sur les affiches apposées dans le bourg.

Nous en avons récupéré plus de 500 kg, entreposés devant la mairie [lieu de l'école actuelle] à l'endroit où sera érigée la stèle à la mémoire des maquisards tués à La Gérarderie où fusillés à La Fouchardière.

Cette ferraille était toujours là quand les Allemands sont arrivés à Lignièrès et ils l'on débarrassée peu après.

Nous avons donc travaillé pour l'ennemi !

En ce printemps, c'était aussi la préparation du Certificat d'études pendant les heures de classe avec, en plus, étude d'une heure ensuite pour ceux qui passeront l'examen.

Mai - juin 1940 : le 10 mai, c'est l'offensive allemande. Quelques jours plus tard, peut-être huit, on assiste au passage de camions chargés de soldats belges. Puis, ce sont des réfugiés du nord du pays, à Lignièrès des gens de l'Aisne, que l'on accueillera et plusieurs de leurs enfants viendront à notre école.

Le soir, après la classe, il fallait se rendre utile : une petite équipe allait chercher de la paille pour faire des semblants de lit dans les granges ou les maisons inhabitées où se reposeront les réfugiés de passage. Certains resteront au pays un certain temps.

Le 14 ou le 15 juin, l'école est fermée à cause des événements.

Les Allemands arrivent le 17. Quelques jours plus tard, peut-être une semaine, Monsieur ROYER, démobilisé, rentre et reprend les cours.

C'est lui qui nous présente – quatre jeunes de Lignièrès et deux réfugiés – au Certificat d'études, dans les locaux de l'école publique de Couptrain. Je ne me souviens pas de la date exacte mais je pense que c'était début juillet.

Cette année-là, il n'y eut pas de fête marquant la fin de l'année scolaire. Les « reçus » au Certificat ont eu leur diplôme et un livret de Caisse d'épargne avec une somme modique – dix francs je crois – offerte par la municipalité, mais sans remise officielle des prix comme auparavant.

Cette cérémonie, destinée à récompenser les élèves, constituait, en effet, une petite fête. Les prix, gros livres cartonnés de couleur rouge et à tranche dorée, racontaient des histoires. De plus modestes, destinés à la petite section, contenaient des aventures de fées comme « La belle au bois dormant » ou « Le petit chaperon rouge ».

Au cours de la distribution, les livres les plus importants revenaient aux élèves ayant obtenu leur Certificat ainsi qu'aux plus méritants de la première division, puis, selon un ordre décroissant, on arrivait aux volumes restreints remis aux petits.

Au verso de la couverture, était apposée une fiche indiquant le nom de l'élève et son (ou ses) prix, par exemple « 1^{er} prix de lecture », ou « 2^{ème} prix d'orthographe », ou encore, plus simplement, « prix de rédaction »...

Cette distribution était assurée par le Conseil municipal au grand complet au cours d'une séance de théâtre avec pièce(s), chants et monologues interprétés par les écoliers.

Les parents d'élèves ainsi que les habitants de la commune étaient conviés à cette petite fête.

Les programmes, écrits à l'encre, étaient préparés par les élèves et reproduits à l'aide d'une pâte à « polycopier » que l'on avait étendue et lissée dans le couvercle carré d'une boîte à gâteaux en fer. Un programme écrit était déposé et l'encre ainsi appliquée sur la pâte qu'elle imprégnait ; on plaçait alors un programme vierge et une pression de la main suffisait pour reproduire le texte. Un certain nombre d'exemplaires était ainsi tiré. Ensuite, on devait retravailler la pâte et recommencer... Cette pâte était fabriquée par « La Pierre Humide » à Saint-Mars-La-Bruyère (Sarthe).

La distribution elle-même avait lieu quand le spectacle était terminé ; la municipalité prenait place sur la scène : le maire, ses adjoints et les conseillers appelaient les élèves à tour de rôle. Le maire commençait, naturellement, en premier. Les écoliers montaient successivement sur la scène, entendaient leur(s) récompense(s) et recevaient leur prix : ils remerciaient puis regagnaient leur place.

Tout cela se passait il y a bien longtemps...